



## Communiqué de presse

20 janvier 2022

### Eco-conception des emballages

# Acteurs du monde des vins & spiritueux, mettez en lumière vos actions en faveur de l'environnement et participez au concours Millésime 2022 !

*Après deux premières éditions révélatrices de belles initiatives de la filière vins et spiritueux en matière d'éco-conception des emballages, le concours Millésime d'Adelphe fait son grand retour !*

*Cette année encore, Adelphe souhaite mettre un coup de projecteur sur la mobilisation de toute une filière qui agit en faveur de la réduction de l'impact environnemental de ses emballages. Vignerons, coopératives, négociants, producteurs de vins, spiritueux, bières et cidres, membres de la communauté Adelphe, ont jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 pour tenter leur chance et présenter leur candidature via le site [www.adelphe.fr/inscription-millesime-2022.html](http://www.adelphe.fr/inscription-millesime-2022.html)*



### Le concours Millésime : qu'est-ce que c'est ?

Il y a deux ans, Adelphe a créé le concours Millésime, avec pour ligne directrice : mettre en lumière et soutenir les entreprises de la filière vins & spiritueux qui réduisent l'**impact environnemental de leurs emballages**. Et quoi de mieux qu'un concours pour mettre chaque année sur le devant de la scène, les meilleures initiatives des acteurs engagés dans une démarche responsable ?

**Réduire, Réemployer, Recycler** : tels sont les 3R qui doivent guider les actions d'éco-conception mises en place par les futurs candidats. Diminution des conditionnements, utilisation de bouteilles éco-conçues, économies d'énergie et de ressources naturelles, communication en faveur du geste de tri... Qu'elle porte sur l'ensemble de la chaîne d'emballage ou une partie, toute initiative sera étudiée et chaque candidat aura sa chance !

### Le concours Millésime : comment ça marche ?

Répartis en deux catégories, entreprises de moins de 50 salariés et de plus de 50 salariés, les candidats seront départagés, en cohérence avec les moyens de chacun par un jury de professionnels qui choisira 6 finalistes (3 par catégorie).

Les 6 projets seront ensuite soumis aux votes du public sur internet. La note finale, pondérée à 60% par la note du jury et à 40% par le vote public, déterminera le gagnant de chaque catégorie.

Les **deux vainqueurs remporteront un pack visibilité média** d'une valeur de 10 000 €HT, incluant une campagne publicitaire dans un média régional ou professionnel pour promouvoir leur démarche environnementale.

## Retour en vidéo sur les deux gagnants de l'édition 2021



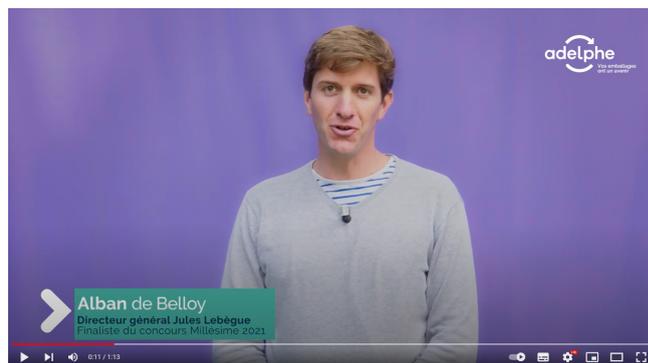
### **ETHICDRINKS**

**Lauréat catégorie « entreprise de moins de 50 salariés »**

*Bordeaux – Gironde (33)*

**Le projet :** Les deux fondateurs, ingénieurs agronomes, ont étudié durant une année toute la chaîne de valeur du vin et de ses emballages, pour connaître l'impact réel sur l'environnement de chaque élément à chaque étape.

**La bonne idée :** L'entreprise a décidé de supprimer totalement la capsule de surbouchage, facultative depuis 2019 mais encore massivement utilisée aujourd'hui dans le monde des vins.



### **JULES LEBÈGUE**

**Lauréat catégorie « entreprise de plus de 50 salariés »**

*Saint-Emilion – Gironde (33)*

**Le projet :** En 2020, Jules Lebègue s'est lancé dans la refonte de sa marque porte-drapeau certifiée bio "J'en Fais Saerment" pour en faire un produit éco-conçu, tout en restant impactant d'un point de vue marketing.

**La bonne idée :** L'entreprise a déployé un outil interne de pilotage de la performance environnementale (Eco-score) et mis en place une méthode d'évaluation poussée (Analyse de Cycle de Vie - ACV).

***Inscriptions jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> avril sur le site [www.adelphe.fr/inscription-millesime-2022.html](http://www.adelphe.fr/inscription-millesime-2022.html)***

### **À propos d'Adelphe**

Adelphe a une mission : réduire l'empreinte environnementale des emballages des entreprises.

Filiale de Citeo, elle accompagne les secteurs des Vins et Spiritueux, des Médicaments et des artisans Boulangers-Pâtisseries dans leur mise en conformité liée à la Responsabilité Élargie du Producteur : financer la collecte, le tri et le recyclage de leurs emballages. PME à taille humaine, Adelphe apporte son expertise aux entreprises pour agir concrètement sur l'ensemble du cycle de vie de leurs emballages : réduction, réemploi, recyclage, jusqu'à la communication responsable auprès des consommateurs.

Chaque année, plus de 61 millions d'euros sont investis par les entreprises pour développer l'écoconception, installer et financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec les partenaires collectivités locales, filières et opérateurs.

Site internet : [www.adelphe.fr](http://www.adelphe.fr)



### **Contacts presse**

Adelphe : Caroline Petit-Brisson & Anne-Laure Guillaume – 06 21 37 53 45 / 06 72 23 01 21  
[adelphe@passerelles.com](mailto:adelphe@passerelles.com)